

Désimperméabilisations et végétalisations en centre-ville de Figeac

Les objectifs

Figeac est une commune de près de 10 000 habitants, traversée par la rivière Célé. Ses objectifs sont de diminuer les îlots de chaleur urbains dus à un centre-ville très minéral, de limiter le ruissellement et de réduire les risques d'inondation. Elle souhaite aussi favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

Adaptation aux aléas :



Inondations



Ilots de chaleur urbains



Sécheresse

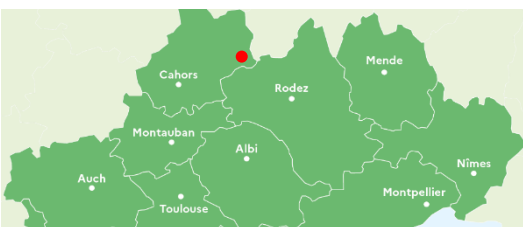


Tempêtes

Porteur des projets

Commune de Figeac

Figeac (46)



Crédits : Ville de Figeac

Ecosystème concerné

Urbain

Type de SfN*

Restauration, création

Calendrier

2020 Aire de loisirs et de pêche

2021 Escaliers du Calvaire

2023 Square de la place Sully

Budget

Aire de loisirs : 86 075 € HT

FEDER Massif Central : 40%, Région Occitanie : 30%, Commune : 30%

Escaliers du Calvaire : 87 500 € HT

Etat : 37%, Région Occitanie : 30 %, Commune : 33%

Parc Sully : 224 817 € HT

Etat (DETR) : 27%, Département du Lot : 15 %, Commune : 58%

Partenaires associés

Etat, DDT, DREAL, OFB, Agence de l'Eau Adour-Garonne, UDAP, CAUE, Région Occitanie, Département du Lot, GIP Massif Central, Syndicat du bassin Célé - Lot médian, Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, Fédération du Lot pour la pêche et la protection du milieu aquatique, AAPPMA de Figeac, SYDED, FREDON Occitanie, LPO Occitanie DT Lot

Actions mises en œuvre

VOLET ETUDE et GOUVERNANCE

- Réalisation d'un **Atlas de la Biodiversité Communale** en 2019.
- Implication des habitants lors de réunions de **concertation**.

VOLET ACTIONS

- **Place Sully**, en cœur de ville historique : **Acquisition** par préemption puis démolition d'un bâtiment des années 1970, **désimperméabilisation** du site, création d'un square urbain de 250 m² ouvert au public : **plantation** d'un arbre central, d'arbustes et de plantes rampantes et grimpantes en pied de mur et d'une zone enherbée de 90 m², installation de composteurs collectifs.
- **Escaliers du Calvaire** : Réhabilitation par le **retrait du paillage plastique** et la plantation d'une palette végétale de **plantes arbustives, vivaces, rustiques et résistantes à la sécheresse**.
- **Chemin du Moulin de Laporte** : Création d'une aire de loisirs et de pêche en libre accès en bord de Célé, sur le site d'un ancien dépôt : **gestion des déchets et dépollution**, suppression d'un massif de bambou, **plantation d'arbres fruitiers et d'arbustes**, enherbement, installation de mobilier en bois, création d'une petite aire de stationnement perméable. Au niveau du Célé : abaissement du merlon, **consolidation de la berge** (fascines et bouturage de plusieurs essences), aménagement d'un **accès PMR à la berge**.
- **Gestion différenciée** des espaces verts, respect strict des périodes de débroussaillage (en automne et hiver uniquement) et d'élagage, réalisé en taille douce et avec maintien des houppiers.
- Surveillance fine de **l'état sanitaire du patrimoine arboré** de la commune, fragilisé par les tempêtes et la sécheresse, **diversification des essences** dans les alignements lors des replantations.

Bilan de l'action

3

sites

54

espèces plantées

2 200 m²

réhabilités et végétalisés

Les lieux réaménagés permettent aux habitants d'avoir un accès à des îlots de fraîcheur de proximité, tout en permettant l'infiltration des eaux pluviales en cœur de ville. Ils améliorent le paysage et le cadre de vie. Les berges consolidées par des techniques d'ingénierie écologique ont résisté aux épisodes d'inondation. Au niveau des Escaliers du Calvaire une augmentation du nombre d'insectes a pu être observée.

Difficultés rencontrées

- Un manque de temps a été ressenti par les équipes, les limitant dans leur volonté de s'appuyer pleinement sur l'ABC réalisé en 2019.
- Le nombre de surfaces à entretenir a augmenté.
- La mise en œuvre opérationnelle a nécessité, en cours de chantier, une montée en compétence sur les techniques de génie végétal, qui a pu être accompagnée par la commune.

Facteurs Clés de Succès

- Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale : des mesures d'adaptation au changement climatique favorables à la biodiversité et de restauration écologique, sont mises en œuvre sur de nombreux sites.
- La responsable des Espaces Verts est sensibilisée et formée aux enjeux biodiversité (membre d'Hortis, en lien avec Plante & cité) et soutenue par les élus et l'équipe municipale.
- Les projets sont toujours développés en concertation avec les citoyens.
- Les aménagements récents réussis, ayant reçu l'adhésion des habitants, permettent de lancer les nouveaux projets avec plus de confiance de la part des riverains.

Conseils à donner et écueils à éviter

- « Acquérir le plus de connaissances possibles sur la transition [écologique] en cours pour que les solutions choisies fonctionnent »
- Avoir le réflexe de réaliser un inventaire des espèces de flore et de faune avant travaux
- Développer les compétences en interne
- Impliquer la population dans les projets
- Permettre le développement des connaissances des habitants sur les espèces qui les entourent
- Sensibiliser la population, dont les élèves, au respect des espaces verts et à la question de leur gestion écologique
- Préserver le plus possible la végétation existante

Perspectives

- Développement des connaissances des équipes techniques sur la biodiversité locale
- Restauration et réhabilitation de plusieurs sites en mauvais état écologique en bord de Célé
- Lancement en 2024 d'une étude des besoins et ressources du territoire vis-à-vis des débits du Lot et du Célé et de la ressource en eau potable en contexte de changement climatique (horizons 2030/2050)

Suivi du projet

Possibilité d'inclure des inventaires sur les différents sites lors de la réactualisation envisagée de l'Atlas de la Biodiversité Communale (2025)

Vos ressources régionales :



Contact du porteur de projet

services.techniques@ville-figeac.fr
05 65 50 05 40

Votre contact en Occitanie

Animation régionale ARTISAN
contact@arb-occitanie.fr

